



Fiches Projets

Projets transfrontaliers
sur les frontières
françaises



Dossier de presse
Elections européennes en mai 2014



SOMMAIRE

EMPLOI, DEV. ECONOMIQUE, INNOVATION.....	2
Un centre pour l'emploi franco-allemand.....	2
La première chambre de commerce et d'industrie transfrontalière	3
Plateforme d'innovation de l'Eurométropole "Invest in Eurometropolis LKT"	4
SERVICES PUBLICS : SANTE, PETITE ENFANCE, DECHETS	5
Le premier hôpital transfrontalier en Europe	5
Ouverture d'une crèche transfrontalière franco-allemande	7
Station d'épuration transfrontalière de Wissembourg	8
URBANISME, AMENAGEMENT, TRANSPORTS	9
L'écocité "Alzette-Belval"	9
Un RER transfrontalier pour répondre aux flux de travailleurs franco-suisses.....	11
ENERGIES	13
Crome, réseau transfrontalier de chargement de voitures électriques.....	13
Interconnexion électrique Savoie-Piémont	14
GESTION DES RISQUES, RECHERCHE, ENVIRONNEMENT.....	15
Apport - Prévention des risques transfrontaliers.....	15
Phytobio – Coopération transfrontalière pour lutter contre la pollution biologique agricole	16
Réserve de biosphère transfrontalière du Mont Viso	17
UNIVERSITES, EDUCATION, CULTURE.....	19
Université de la Grande Région	19
MONC – "Les mystères de la culture de notre voisin"	20
SPORT, TOURISME.....	21
Les "Jeux de Genève"	21
"Chez mon fermier" : découvrir la richesse des terroirs transfrontaliers	22
VisitEuroMetropolis	23

EMPLOI, DEV. ECONOMIQUE, INNOVATION

Un centre pour l'emploi franco-allemand

Frontière : France-Allemagne

Résumé :



Sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, la coopération entre Pôle Emploi, côté français, et l'Agence fédérale pour l'Emploi, côté allemand, a franchi une étape décisive avec la création en 2013 du premier "Service de placement transfrontalier".

Situé du côté allemand, à Kehl, il accueille les demandeurs d'emploi ainsi que les employeurs français et allemands. Dans un contexte d'asymétrie du marché du travail, le bureau de placement contribue à revitaliser l'économie transfrontalière et à résorber le chômage.

Plus de 50.000 Français et 1.500 Allemands franchissent chaque jour la frontière pour aller travailler de l'autre côté. Le taux de chômage est actuellement de 10% en Alsace mais seulement de 4% dans le Bade-Wurtemberg.

L'agence marque ses premiers succès. Un an après sa création, elle a intégré plus de 600 candidats français dans la base de données des Allemands, et plus de 3000 offres d'emploi ont été publiées en provenance d'Allemagne. Sur 600 demandeurs d'emploi inscrits, plus de 200 ont trouvé du travail via les services de cette agence transfrontalière.

Cette nouvelle structure, qui a pour mission de pourvoir de manière rapide les postes vacants dans l'espace économique franco-allemand, est la première déclinaison opérationnelle de l'accord-cadre de coopération conclu par Pôle Emploi et l'Agence fédérale pour l'emploi.

Cette convention, signée en février 2013 à la préfecture de Strasbourg, vise à développer un marché de l'emploi commun, renforcer le réseau transfrontalier des services de l'emploi, lever les obstacles au placement franco-allemand et assurer un équilibre entre offres et demandes de part et d'autre de la frontière.

L'agence est la première d'une série d'agences équivalentes le long de la frontière franco-allemande.

Objectifs :

Il s'agit de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises frontalières, d'acquérir de l'expérience en matière de placement transfrontalier franco-allemand, de favoriser une compréhension commune et de contribuer à la transparence du marché de l'emploi dans l'espace transfrontalier.

Activités du projet :

- Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande de travail de part et d'autre de la frontière.
- Faire reculer la barrière linguistique en dispensant des cours de langues.
- Diminuer les problèmes de lisibilité des diplômes et compétences nationaux en améliorant les outils de comparaisons.

Partenaires : Pôle Emploi Alsace, Pôle Emploi Lorraine, Agence fédérale pour l'Emploi d'Offenbourg

Contact : Service de placement transfrontalier - Bahnhofplatz 3 - D - 77694 Kehl
Tél. +49 911 1203 1010 - kehl@arbeitsagentur.de

La première chambre de commerce et d'industrie transfrontalière

Frontière : France-Espagne - Eurocité basque



Résumé :

La chambre de commerce et d'industrie transfrontalière "BIHARTEAN" créée en 2010 met en œuvre des projets économiques transfrontaliers pour répondre aux besoins des entreprises situées de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, sur le territoire du Pays Basque.

Créée sous la forme d'un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE), conjointement par la CCI de Bayonne-Pays Basque et la Cámara de Comercio de Gipuzkoa, **elle constitue le premier exemple européen de structure**

transfrontalière créée par deux chambres de commerce. Sa zone d'intervention économique s'étend sur le Pays Basque français et la province de Gipuzkoa en Pays Basque Espagnol. **Elle accompagne les entreprises de tous secteurs économique dans leurs démarches ; elle impulse, coordonne, promeut les projets transfrontaliers et est un médiateur entre les entreprises de chaque côté de la frontière pour développer leur potentiel transfrontalier.**

L'ouverture de cette chambre de commerce transfrontalière a permis la réalisation de plusieurs projets dont une mise en réseau numérique des entreprises de part et d'autre de la frontière. Un exemple : la mise en ligne d'un espace "Opportunités d'affaires transfrontalières" qui a permis aux entreprises des deux territoires, tous secteurs confondus (sous-traitance, agro-alimentaire, services, tourisme, commerce, etc.) de consulter des opportunités d'affaires et de publier des annonces sur le territoire transfrontalier.

Partenaires : Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne-Pays Basque, Camara de Comercio de Gipuzkoa

Objectifs :

- Développer les projets économiques transfrontaliers
- Répondre aux besoins des entreprises situées dans chacun des deux territoires
- Nouer des relations d'affaires, des partenariats
- Favoriser des échanges d'expériences
- Créer une offre économique et de formation en commun

Activités du projet :

- Bourse transfrontalière pour l'emploi
- Données économiques
- Encourager et accompagner la coopération transfrontalière entre entreprises sur tout son territoire de compétence (Gipuzkoa et Pays Basque français).

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA France/Espagne/Andorre

Contact :

Olga Irastorza - Cámara de Comercio de Gipuzkoa
Avda de Tolosa, 75 – 20018 Donostia-San Sebastián
Tél. +34 943 000291
o.irastorza@bihartean.com

Site Internet : www.bihartean.com



COOPERACIÓN ENTRE CÁMARAS
GANDERA, ARTEKO LANIKIDETZA
COOPÉRATION ENTRE CCI
GIPUZKOA - BAYONNE PAYS BASQUE

Plateforme d'innovation de l'Eurométropole "Invest in Eurometropolis LKT"

Frontière : France-Belgique, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Résumé :



L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a créé une plateforme d'innovation afin d'assurer la mise en réseau des acteurs économiques de son territoire.

L'objectif est de multiplier les partenariats transfrontaliers et de

développer des programmes de recherche entre les entreprises et laboratoires de part et d'autre de la frontière.

L'Eurométropole et ses partenaires travaillent sur quatre secteurs d'innovation (clusters) : "logistique", "agro-nutrition-santé", "textile-matériaux innovants-design" et "image-TIC".

La plateforme est animée par l'agence de l'Eurométropole. Elle permet de répondre à des appels à projets en commun, de mutualiser des outils et des connaissances, de favoriser la traduction concrète d'innovations et de contribuer progressivement à la stratégie de développement économique de l'Eurométropole.

La partie du projet financée par Interreg, intitulé "Invest in Eurometropolis LKT", vise plus particulièrement à renforcer, par des démarches communes de valorisation territoriale, le potentiel de développement économique de l'Eurométropole, notamment à l'échelle internationale.

Partenaires : Eurometropole Lille-Kortrijk-Tournai (chef de file), APIM (Agence pour la Promotion Internationale de Lille Métropole), Ideta, IEG, Province West-Vlaanderen, Leiedal, WVI, Lille Métropole Communauté Urbaine, CCIGL (Chambre de commerce et d'industrie Grand Lille).

Objectifs :

L'objectif est d'attirer des entreprises et investisseurs sur le territoire transfrontalier :

- Concevoir et mettre en œuvre des démarches communes et concertées afin de valoriser le territoire de l'Eurométropole en tant que zone de développement transfrontalière attractive pour les entreprises et les investisseurs étrangers.
- Renforcer le potentiel de développement exogène de l'Eurométropole et soutenir des actions transfrontalières de promotion internationale notamment en ce qui concerne les pôles d'excellence et de compétitivité, en favorisant leur intégration dans les réseaux européens.

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA - France-Wallonie-Vlaanderen

Coût total : 474 000 €

Subventions européennes : 229 000 €

Contact :

Agence de l'Eurométropole
Casinoplein 10 - 8500 Courtrai - Belgique
Tél. +32 56 23 11 00 - info@eurometropolis.eu

Site Internet : <http://fr.eurometropolis.eu/nos-actions/developpement-economique.html>

SERVICES PUBLICS : SANTE, PETITE ENFANCE, DECHETS

Le premier hôpital transfrontalier en Europe

Frontière : France-Espagne - Plateau Cerdan / Montagne Catalane

Résumé :

L'"Hôpital transfrontalier de Cerdagne et Capcir", qui ouvrira ses portes à l'été 2014 est un projet pionnier en Europe. Pour la première fois, un hôpital est géré dès sa construction de manière transfrontalière. Il se situe à Puigcerda côté espagnol, en Cerdagne, à deux kilomètres de la frontière.

L'objectif est de pallier le manque d'hôpital dans une région de montagne isolée où la population peut passer de 30 000 habitants hors saison à 150 000 en saison touristique. Il vise à fournir, notamment, des soins d'urgence et d'obstétrique qui ne pouvaient être pris en charge qu'à Perpignan soit à plus de 100 km du territoire. 68 lits pourront accueillir des patients aigus de court séjour et seront accessibles aux patients français. L'hôpital est construit dans la zone de la "Plana de Rigolisa", sur un terrain de 17 000 m² mis à disposition par la mairie de Puigcerdà.

L'investissement s'élève à 31 millions d'Euros. L'Europe finance 60% du projet ; le reste se partage entre la France (25%) et la Catalogne (15%).

Tant dans sa construction que dans sa gestion, l'établissement se veut véritablement transfrontalier ; il repose sur une seule culture intégrant les avantages des systèmes français et espagnol. Trois principes fondamentaux :

- Personnel français et espagnol.
- Patients français et espagnols accueillis dans les mêmes conditions que dans leur pays.

Montage du projet :

Le 19 mars 2007, la création d'un GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) entre la France et l'administration sanitaire catalane a été signée en vue de déterminer le projet. Le GECT permet une gestion plus intégrée de la nouvelle structure avec la participation du gouvernement français et de la Generalitat de Catalogne. Il permet de plus une autonomie juridique et financière. Cette phase technique a précédé les phases opérationnelles avec la construction d'un bâtiment, livré en juillet 2012 et avec l'équipement de l'hôpital, achevé à l'hiver 2013.



Partenaires :

- Union Européenne (Fonds Européen de Développement Régional)
- Ministère Français des Affaires Sociales et de la Santé
- Agence Régionale de Santé
- Ministère Espagnol de la Santé et de la Politique Sociale
- Generalitat de Catalunya
- Generalitat de Catalunya – Departament de Salut
- CatSalut - Servei Català de la Salut
- Communauté de travail des Pyrénées
- Région Languedoc-Roussillon

Dates clés :

- 1996 : lancement du projet
- Avril 2010 : date de création du GECT
- Juillet 2012 : fin des travaux du bâtiment
- 2013 : équipement de l'hôpital
- Été 2014 : ouverture

Programme européen (co-financement) : Interreg IIIA – France-Espagne

Coût :

- 31 millions d'euros d'investissement.
- Autofinancement prévisionnel (40 %) dont : 12 400 000 €;
- Catalogne (60 %) : 7 440 000; €
- France (40 %) : 4 960 000 €
- Subventions européennes : 60% des 31 millions d'euros soit 18.6 millions d'euros

Contact :

Cristina Rodriguez - Agence régionale pour l'hospitalisation Languedoc-Roussillon
1350 Avenue Albert Einstein, Immeuble le Phénix, BP 6
34935 Montpellier Cedex
Tél. +33 (0)4.67.99.19.58
rodriguez.galan@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.hcerdanya.eu/>

Ouverture d'une crèche transfrontalière franco-allemande

Frontière : France-Allemagne (Eurodistrict Strasbourg-Ortenau)

Résumé :



Les villes de Strasbourg et de Kehl ont développé depuis plusieurs années une coopération transfrontalière riche et diversifiée, qui s'est notamment concrétisée par la réalisation de projets structurants tels le Jardin des Deux Rives et sa passerelle.

Le projet "Maison de la petite enfance transfrontalière" cherche à jeter les bases d'un avenir commun. Elle a ouvert ses portes au mois d'avril 2014, accueillant soixante enfants, âgés de 3 mois à 4 ans (30 habitant à Kehl et 30 à Strasbourg).

L'initiative est née d'un besoin commun des deux villes de disposer de places d'accueil collectives

supplémentaires, afin de répondre à une demande croissante de la population, et d'une volonté politique forte, de créer une crèche véritablement transfrontalière au cœur de l'agglomération Strasbourg-Kehl.

L'objectif du projet franco-allemand est également de favoriser, dès le plus jeune âge, la connaissance de l'autre via le bilinguisme et les échanges culturel au sein d'une même structure.

L'équipement commun est transfrontalier par sa situation géographique, à proximité immédiate du Pont de l'Europe reliant les deux villes, mais également par sa dimension pédagogique et architecturale qui conjugue les approches françaises et allemandes en matière d'accueil des jeunes enfants. Le personnel de l'équipement est bilingue.

Hautement symbolique de la construction d'une citoyenneté européenne et d'un sentiment d'appartenance à un territoire commun, il s'agit d'un projet-pilote qui a vocation à nourrir les échanges d'expériences avec d'autres frontières en Europe.

Partenaires : Ville de Kehl, Ville de Strasbourg, Association "AASBR" (Accueillir, Animer, Stimuler, Bouger, Rire), Association "L'enfance au cœur", Département du Bas-Rhin, Caisse d'allocations familiales.

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA Rhin Supérieur

Coût total : 3 360 000,00 €

Subventions européennes : 1 680 000,00 €

Contact :

AASBR (Accueillir, Animer, Stimuler, Bouger, Rire) - L'enfance au cœur, association
20 rue du maréchal Lefebvre - BP20183
67022 Strasbourg cedex1 - Tél. +33 (0)3 88 65 67 40

Site Internet :

<http://www.aasbr.fr/association-gestionnaire-de-structures-d-accueil-petite-enfance.htm>

Station d'épuration transfrontalière de Wissembourg

Frontière : France-Allemagne – Région Pamina (Nord Alsace / Region Mittlerer Oberrhein / Südpfalz Palatinat du Sud)

Résumé :



La station d'épuration transfrontalière de Wissembourg / Bad-Bergzabern / Dahner-Felsenland va voir le jour à l'été 2014. A travers le traitement des eaux allemandes et françaises et le souci de protection de la Lauter, rivière frontalière, le projet prévoit la création d'une station de pompage, une conduite de liaison ainsi que la construction de la station d'épuration.

Elle permettra :

- une réduction des nuisances aux riverains
- l'absorption des pollutions produites en période de vendanges,
- une protection renforcée du milieu récepteur

- de la Lauter par un renforcement de la sécurité des installations
- une utilisation de techniques et matériaux économes en énergie.

Partenaires : Ville de WISSEMBOURG, SDEA (Service de Distribution des Eaux et de l'Assainissement), Verbandsgemeinden Bad Bergzabern et Dahner Felsenland, Région Alsace, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Conseil Général du Bas-Rhin

Objectifs :

- Gestion des eaux usées
- Gestion transfrontalière du cycle de l'eau, dans le bassin de la Lauter, cours d'eau transfrontalier
- Gestion environnementale

Activités du projet :

Etudes préliminaires

Projet global :

- Station de pompage
- Conduite de liaison
- Station d'épuration

Dates clés :

- Consultation des entreprises : 2011 - 2012
- Démarrage des travaux : décembre 2012
- Mise en eau prévue : été 2014
- Réception des travaux : fin 2014

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA Rhin Supérieur

Coût total : 9 655 000 €

Subventions européennes : 1 465 000 €

Contact :

Mairie de Wissembourg - 11 place de la République - 67160 Wissembourg - Tél. +33 (0)3 88 54 87 87

Site Internet : www.ville-wissembourg.eu

URBANISME, AMENAGEMENT, TRANSPORTS

L'écocité "Alzette-Belval"

Frontière : France-Luxembourg (Lorraine, Région Sud du Luxembourg)

Résumé :

Le projet Alzette-Belval est emblématique des relations entre la Lorraine et le Luxembourg. Projet de grande envergure, nouveau pôle majeur d'emploi, d'habitat et d'activités, il se développe dans le secteur géographique d'Esch sur Alzette (Luxembourg) et d'Audun-Le-Tiche (France), à la frontière franco-luxembourgeoise.

Initié par l'Etat luxembourgeois face au déclin du secteur minier et sidérurgique dans la région, il concerne la reconversion d'une friche sidérurgique à "Belval-Ouest". Il implique une partie du territoire français et comporte de nombreux enjeux transfrontaliers (transports publics, emploi, etc.)

Le projet représente 1 milliard d'euros d'investissements publics sur 15 ans, 20 000 emplois, entre 6000 et 7000 habitants, 1.4 millions de m² de bâtiments. Des équipements publics majeurs sont prévus dont l'Université du Luxembourg, un centre de recherche, des équipements culturels et sportifs. Il doit contenir également des logements, des équipements de proximité, des activités économiques et des espaces verts.

Côté français, afin de redynamiser le Nord de la Région Lorraine et rééquilibrer le projet de part et d'autre de la frontière, le projet d'écocité "Alzette-Belval" a été initié, en 2009, par la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette. Labellisé "écocité", il a été reconnu en tant qu'Opération d'Intérêt National (OIN) par les autorités françaises (en 2009). Il s'inscrit dans une démarche d'excellence environnementale.

Le 6 mars 2012, l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) d'Alzette-Belval a été créé. Il s'agit d'un outil privilégié de coopération avec la société AGORA, qui gère l'aménagement du site de Belval côté luxembourgeois. La création du GECT¹ "Alzette-Belval", le 8 mars 2013, a doté les collectivités françaises et luxembourgeoises d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière nécessaire pour mener à bien le projet.



Les acteurs du territoire se sont engagés à encadrer et à maîtriser le développement afin d'aboutir à une éco-agglomération. Leur volonté s'est traduite par la signature d'une charte de développement durable, coécrite par l'ensemble des partenaires institutionnels, qui définit les objectifs suivants :

- Améliorer le cadre de vie des habitants et rendre le territoire attractif pour les nouveaux venus,

¹ Groupement Européen de Coopération Territoriale : structure européenne de coopération territoriale permettant d'associer des partenaires de part et d'autre d'une frontière.

- Créer ou mettre en valeur la diversité et la mixité urbaine,
- Veiller à la cohésion sociale,
- Préserver et valoriser la qualité environnementale,
- Favoriser le développement économique local, en complémentarité avec le projet luxembourgeois,
- Maîtriser les déplacements et la mobilité.

Le concept d' "écocité" en France :

Dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, le Ministère de l'Aménagement et du Développement Durable a lancé en 2009 un appel à projet baptisé "écocité" réservé aux agglomérations de 100 000 habitants proposant un projet de développement compatible avec les enjeux et principes du développement durable comme :

- sensibiliser et impliquer les agglomérations engagées dans la rénovation urbaine et l'extension de leur territoire,
- identifier celles qui se portent volontaires pour initier une démarche résolument novatrice en matière de conception et réalisation urbaine
- accompagner les projets les plus aptes à constituer des emblèmes de la ville durable.

Partenaires :

- Ministère de l'égalité des territoires et du logement (FR)
- Ministère de l'économie et des finances (FR)
- Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (ex DATAR) (FR)
- Préfecture de la Région Lorraine (FR)
- Conseil Régional de Lorraine (FR)
- Conseil Général de la Moselle (FR)
- Conseil Général de Meurthe et Moselle (FR)
- Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette (FR)
- Etablissement Public Foncier de Lorraine (FR)
- GECT Alzette Belval
- Etat Luxembourgeois (LU)
- Société Agora (Etat luxembourgeois et Arcelor-Mittal) (LU)
- Cabinet d'architecte Jo Coenen & Co (LU)

Début de projet : 2009

Coût total :

Un million d'euros de crédits d'étude sur ce territoire pour conduire des études pré-opérationnelles dans les domaines de la mobilité, de l'énergie (réseaux de chaleur), de la ville intelligente.

Les dépenses pour l'ensemble des aménagements sur la période 2012-2032 sont estimées à 292.5 millions d'euros pour le versant français.

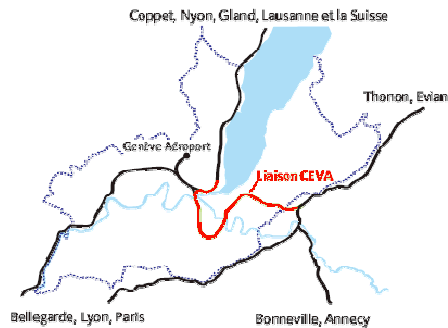
Contact :

EPA - Etablissement Public d'Aménagement Alzette-Belval
site de Micheville
57390 Audun-le-Tiche
Tél. +33 (0)3 83 80 40 22

Site Internet : <http://www.epa-alzette-belval.fr/ecocite.php>

Un RER transfrontalier pour répondre aux flux de travailleurs franco-suisses

Le Grand Genève : un record en terme de déplacement de travailleurs frontaliers

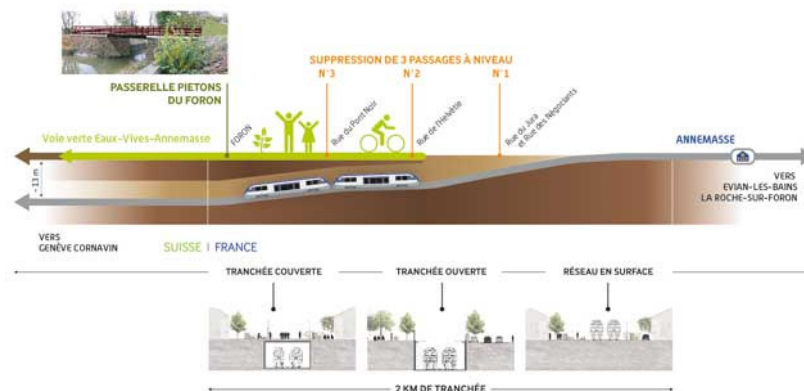


Le "Grand Genève" est un territoire de 2000 km² à cheval entre les cantons de Genève et de Vaud, et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, où vivent près d'un million d'habitants.

La Suisse est le premier pays d'accueil de travailleurs frontaliers résidant en France : elle concentre près de 45% des flux sortants de France, avec plus de 80 000 passages par jour² sur le Grand Genève. Ce nombre a augmenté de moitié entre 1999 et 2007, avec une augmentation prévue de 50% d'ici 2020.

Face à cette mobilité qui ne cesse d'augmenter, l'offre de transports publics reste insuffisante et la saturation des axes routiers a des incidences croissantes sur l'environnement.

Un projet phare : le RER transfrontalier "CEVA"



Le projet de RER transfrontalier "CEVA" (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse) permettra de connecter les réseaux français et suisses et de répondre à l'augmentation des flux travailleurs. En chantier actuellement, il reliera Annemasse à Genève en 2019, en vingt minutes (sans changer de train comme c'est le cas actuellement avec un temps de trajet de 1h15).

D'une longueur totale de 16 kilomètres, dont 14 sur territoire suisse, la ligne connectera les réseaux CFF et SNCF, aujourd'hui deux "culs-de-sac" ferroviaires. Il constituera ainsi le premier pas vers un plus large réseau qui maillera à terme le bassin de vie du Grand Genève.

Avancées décisives en mars 2014

En mars 2014, une convention bilatérale a entériné le chantier. Le défi consiste à harmoniser le système de signalisation et à trouver des trains capables d'emprunter les deux réseaux de traction électrique. A cette occasion, côté SNCF, le président Guillaume Pepy s'est félicité que "la frontière ne fasse plus obstacle à la circulation de ces trains qui accueilleront au quotidien 50 000 passagers".

Il reste également à commander les quarante-deux rames : défi juridique entre les partenaires (CFF et SNCF) car les procédures d'appel d'offres diffèrent. D'ici à la fin d'année, une société commune SNCF-CFF, à majorité suisse et basée à Genève, sera créée pour gérer ce réseau transfrontalier.

² Dont 18 000 fonctionnaires internationaux et 20 000 Suisses résidant côté français.

Les partenaires de l'ensemble du projet :

- Etat fédéral Suisse
- Canton de Genève
- CFF
- Etat Français
- Conseil Régional Rhône Alpes
- Conseil Général de Haute Savoie
- Agglo d'Annemasse
- Agglo du Chablais
- SNCF
- Transfers (CFF + SNCF).

Coût :

Coût total : côté Suisse : 1,2 milliards € - côté Français : 234 millions €

Etude nécessaire à la phase de construction de la ligne : coût total (1 451 800 €), FEDER³ (770 000 €), cofinancements nationaux français (350 000 €), cofinancements nationaux suisses (50 000 €).

Contact :

Direction de projet CEVA
Rue Pellegrino-Rossi 16 - CH-1201 Genève
Tél. 022 731 01 00 - info@ceva.ch

Sites Internet :

www.ceva-france.fr/
www.ceva.ch



³ Interreg A France-Suisse.

ENERGIES

Crome, réseau transfrontalier de chargement de voitures électriques

Frontière : France- Allemagne

Résumé :



Le projet a pour but de tester et de mettre en place un réseau de véhicules électriques sur le territoire transfrontalier de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Baptisé "CROME", il a permis l'installation de bornes de chargement de véhicules électriques rapides et accessibles à toutes les marques. Huit viennent d'être implantées sur le territoire de la ville de Strasbourg.

Le projet définit, met en place et teste une solution de mobilité électrique sûre, fiable, simple d'utilisation et qui soit compatible entre la France et l'Allemagne. Il formulera des recommandations dans le cadre du processus européen de standardisation des infrastructures (prises de charge, câble d'alimentation) et

des services (authentification, facturation, itinérance, réservation).

Ce projet collaboratif réunit des sociétés industrielles et des organismes de recherche français et allemands sur les activités suivantes :

- Démonstration d'une mobilité transfrontalière avec des véhicules électriques
- Conception et expérimentation d'une infrastructure de charge compatible de part et d'autre de la frontière (connecteurs, câbles de charge, communication en cours de charge, systèmes d'accès, services)
- Expérimentations de concepts novateurs pour la mobilité électrique
- Evaluation du comportement des usagers dans une dimension transfrontalière

Partenaires :

Organismes de recherche, équipementiers automobile, autorités publiques⁴

Financeurs allemands : Ministère Fédéral pour l'Economie et la Technologie, Ministère Fédéral pour le Transport, la Construction et le Développement Urbain.

Financeurs français : EDF, PSA, Renault, Schneider Electric ainsi que le partenaire associé IFSTTAR bénéficient du soutien du Ministère du Redressement Productif, du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche via l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Coût total : 6 414 314 €

Contact :

Patrick Jochem, Tél. +49 721 608 44590, patrick.jochem@kit.edu

Johannes Schäubel, Tél. +49 721 608-44501, johannes.schaeuble@kit.edu

Patrick Gagnol, patrick.gagnol@edf.fr

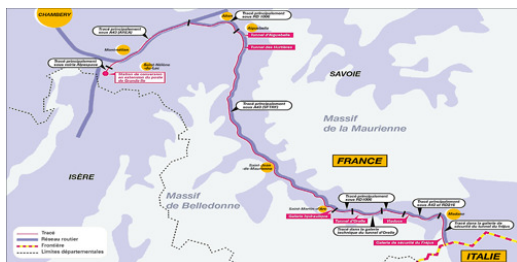
Site Internet : <http://crome-projet.fr>

⁴ Partenaires de plein exercice : Bosch, Daimler, Porsche, Siemens, Kit (Karlsruhe Institut für Technologie), EnBW, EDF, PSA Peugeot-Citroën, Renault, Schneider Electric, IFSTTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux). Partenaires associés : DEUFRAKO (coopération technico- scientifique dans le domaine des transports terrestres), EIFER (European Institute for Energy Research), E Werk Mittelbaden, Stadtwerke Karlsruhe, Verband der Automobilindustrie, Star Energiewerke, Stadtwerke Baden-Baden, Toyota, Nissan, Région Alsace, Département de la Moselle, Communauté Urbaine de Strasbourg.

Interconnexion électrique Savoie-Piémont

Frontière : France-Italie-Monaco

Résumé :



Le projet d'interconnexion électrique entre la Savoie et le Piémont via le tunnel du Fréjus marque des avancées tangibles. Il consiste au renforcement de l'interconnexion entre la France et l'Italie qui rencontre de nombreuses phases de saturation.

Le transport de l'électricité devrait connaître une amélioration de part et d'autre de la frontière et sur quelques 190 km, comprenant des voies autoroutières ainsi que le tunnel du Fréjus. Cette nouvelle liaison HVDC (Haute

Tension à Courant Continu) implique également deux stations de conversion sur chaque poste source italien et français. A terme, l'interconnexion franco-italienne va prévaloir en tant que la plus longue ligne HDVC construite à terre.

Objectifs :

- Renforcer les échanges énergétiques entre la France et l'Italie d'un tiers environ
- Porter la capacité d'interconnexion globale entre les deux pays à 4 400 MW
- Faciliter et développer l'innovation transfrontalière en la matière
- Optimiser la collaboration entre les entreprises de transports françaises et italiennes sur le plan technique.

Activités :

La partie française a commencé le renforcement depuis 2007 à partir de l'aménagement du poste de Grande Île 3.

La partie italienne a lancé les travaux d'aménagement du poste de Piossasco en juillet 2013. La deuxième phase des activités va se poursuivre jusqu'en 2019.



Depuis février 2013, divers appels d'offres relatifs aux stations de conversion, aux ouvrages de génie civil et de câblage, ont été passés.

Partenaires :

- Terna - Rete Elettrica Nazionale S.p.A (IT)
- RTE EDF Transport (FR)

Coût total : 1 400 000 000 € dont provisions italiennes : 840 000 000 € et provisions françaises : 560 000 €

Plus d'infos : Consultez la présentation de l'Autorité Environnementale française :

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_Fiches_Projets/RTE-Savoie-Piemont_electricite.pdf

GESTION DES RISQUES, RECHERCHE, ENVIRONNEMENT

Apport - Prévention des risques transfrontaliers

Frontière : France-Belgique



Résumé :

Le projet Apport a créé un dispositif de protection des populations frontalières contre les risques des nombreuses activités industrielles, potentiellement dangereuses sur le territoire, dont les dégâts en cas d'accident ne s'arrêteraient pas à la frontière. Pour prévenir ces risques, un plan d'action transfrontalier, labellisé "Stratégique" par le programme européen qui l'a financé, a été mis en place. Il permet d'organiser une planification d'urgence transfrontalière et s'inscrit dans le cadre de la recommandation européenne de "création d'une approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine".

Permettant de faire émerger une planification d'urgence multidisciplinaire applicable à l'ensemble des communes et municipalités de la zone frontalière, le projet se concrétise notamment avec la réalisation d'un état des lieux des moyens de coopération transfrontalière, en terme de planification d'urgence.

Par ce programme, les autorités compétentes disposent d'une cartographie localisant de part et d'autre de la frontière les sites industriels à risques. La province de Hainaut et la zone de défense Nord-Pas-de-Calais ont également prévu un dispositif pour plus de rapidité (arrivée des secours, etc.) en cas de catastrophe ou d'accidents majeurs.

Sur le terrain, citons l'exemple du centre multidisciplinaire d'exercices pratiques installé en Belgique à Lens conçu pour accueillir des sessions de formation communes aux acteurs du secours de la zone transfrontalière (sapeurs-pompiers, policiers, ambulanciers français et belges).



Objectifs :

- Améliorer la connaissance des réglementations appliquées de part et d'autre de la frontière
- Définir une méthode d'intervention harmonieuse pour les acteurs de terrain
- Fournir aux autorités les outils utiles à la coordination stratégique d'un événement aux conséquences transfrontalières

Partenaires :

- Régie provinciale autonome de financement et de gestion des services incendie du Hainaut
- Hainaut Sécurité (BE)
- Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord (FR)
- Province de Hainaut (BE)
- Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais (FR)
- ISSEP (Institut scientifique de services publics (BE)
- Centre informatique de Hainaut (BE)
- Région wallonne (BE)
- Service départemental de sécurité de secours (FR)

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA France/Wallonie/Vlaanderen

Coût total : 1 597 519 € - **Subventions européennes** : 800 822 €

Contact : Pascaline Godefroid – Province du Hainaut - pascaline.godefroid@hainaut.be

Phytobio – Coopération transfrontalière pour lutter contre la pollution biologique agricole

Frontière : France-Belgique

Résumé :



La pollution des zones agricoles liée à l'usage de produits phytosanitaires est un enjeu transfrontalier entre la France et la Belgique, le phénomène ne s'arrêtant pas aux frontières.

Si l'utilisation de ces produits peut être bénéfique à la production agricole, elle peut également être à l'origine d'effets négatifs pour la santé humaine et l'environnement.

L'idée de cette association d'universités, à travers le projet Phytobio, a été de proposer une alternative biologique aux traitements phytosanitaires, avec un travail important de recherche sur de nouveaux produits non nocifs pour l'humain et l'environnement.

Partenaires :

- Chef de file Université de Lille1 - Sciences et Technologies
- Université de Gand
- Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech
- Université de Reims Champagne-Ardenne
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Centre Provincial de la Recherche Appliquée des Cultures Maraîchères
- Interprovinciaal Proefcentrum voor de Biologische Teelt
- Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas de Calais
- INAGRO

Objectifs :

- Conception et production de nouveaux produits phytosanitaires bio-compatibles destinés à la lutte contre les pathologies de certaines céréales comme le blé ou de légumes (poireau, chou-fleur, endive) produits dans la région transfrontalière.
- Promotion et pré-commercialisation de ces nouveaux produits avec un réseau d'associations et de syndicats d'agriculteurs.
- Réduction des quantités et volumes de pesticides d'origine chimique et leur substitution par des produits d'origine biologique (diminution de la concentration des produits chimiques actifs dans les sols et accroissement de la sécurité des consommateurs).
- Proposer ces molécules de traitement bio à des entreprises transfrontalières.

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA - France/Wallonie/Vlaanderen

Coût total : 1.929.600,81 € - Coût public : 1.929.600,81 €

Subventions européennes : 947.788,65 €

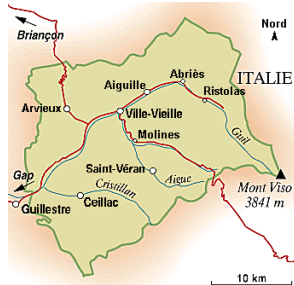
Contact : Université de Lille 1, Sciences et Technologies - Cité Scientifique - F59655 Villeneuve d'Ascq Cedex - Tél. +33-(0)3.28.76.74.40 - philippe.jacques@polytech-lille.fr

Site Internet : <http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/122.html>

Réserve de biosphère transfrontalière du Mont Viso

Frontière : France-Italie

Résumé :



Le Parc naturel régional du Queyras, dans le Département des Hautes Alpes, figure parmi les PNR les plus avancés en matière de coopération transfrontalière. Situé au pied de l'ensemble géographique et culturel du "Mont Viso", il coopère activement depuis plusieurs décennies avec quatre parcs naturels situés du côté italien du massif⁵.

Les liens transfrontaliers se sont intensifiés depuis la mise en œuvre d'un Plan intégré transfrontalier (PIT), outil de dynamisation territoriale soutenu par le programme européen Alcotra 2007-2013.

Le 28 mai 2013, ce territoire du "Mont Viso" a été reconnu comme "Réserve de biosphère transfrontalière" par l'UNESCO. Cette reconnaissance permet au territoire transfrontalier de devenir la 13ème réserve de biosphère transfrontalière au monde. Elle représente 294 000 ha, habités par 266 000 habitants, qui s'échelonnent entre 450 et 3 841 mètres d'altitude.

Entre 2010 et 2013, le Plan intégré transfrontalier (PIT) mis en œuvre conjointement par le Parc naturel régional du Queyras et le Parco del Po Cuneese, intitulé "Monviso, l'uomo e le territorio", a eu pour principal objectif le développement économique, social, culturel et environnemental du territoire transfrontalier. Avec les Hautes-Alpes, il couvre les Provinces de Turin et Cuneo, pour la partie italienne, sur une surface de 3677 hectares et comporte sept projets de coopération transfrontalière touchant différents domaines : l'eau, l'agriculture, le bois, le cyclotourisme, le "slowtourisme" et la culture.



Les projets portés par le PIT sont fortement liés les uns aux autres, par exemple :

- Un plan de coordination et de communication.
- Un projet de préservation des éléments naturels, paysages, environnement et culture transfrontalière ("Risorsa Monviso").
- Le développement du "slowtourisme" .
- Un projet de mise en valeur du patrimoine culturel des Hautes-Vallées transfrontalières ("Cultura des hautes terres").
- Un projet de développement des démarches qualité dans les domaines agricoles et artisanaux et de mise en valeur à travers des circuits courts ("La montagne produit qualité").
- La valorisation de la filière bois ("Savoir legno").
- Le développement du cyclotourisme ("Cycloterritoire").

Contact :

Boris Opolka
Co-directeur
Parc naturel régional du Queyras
Maison du Parc
05350 Arvieux
b.opolka@pnr-queyras.fr

Site Internet : <http://www.pnr-queyras.fr/>

⁵ Les Parcs naturels "Gran Bosco di Salbertrand", "Orsièra Rocciavère", "Val Tronchea" et "Po Tratto Cuneese"



Zoom sur un projet du PIT :

Le projet "ESPACI QUEYRAS-VALVARAITA", mené entre la Comunita Montana Valle Varaita et l'Office de Promotion Touristique du Queyras a pour objet de relancer le secteur touristique dans une optique transfrontalière et de favoriser une approche "éco-soutenable" des activités et services touristiques transfrontaliers proposés, en cohérence avec les contraintes environnementales.

Les objectifs :

- Développer les itinéraires de randonnées existants
- Balisage d'itinéraires VTT

Les partenaires :

- Comunità Montana Valli Po, Bronda, infernotto e Varaita
- Office du Tourisme de Queyras

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA Alcotra

Contact :

Gabriella Brun - Info@vallevaraita.cn.it

Sites Internet :

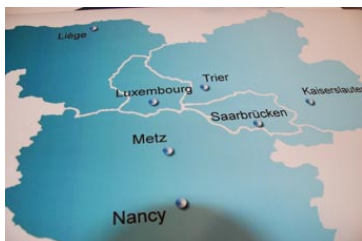
www.queyras-montagne.com

www.interreg-alcotra.org/2007-2013

UNIVERSITES, EDUCATION, CULTURE

Université de la Grande Région

Frontière : Allemagne-Belgique-France-Luxembourg (Territoire de la "Grande Région")



Résumé :

Le projet stratégique "Université de la Grande Région" jette les bases d'une association coordonnée des universités de la Grande Région, vers la mise en place d'un espace intégré d'enseignement supérieur en Grande Région. La "création d'un espace européen d'enseignement supérieur", objectif de la Déclaration de Bologne de 1999⁶ pourra ainsi se réaliser de manière adéquate en Grande Région, permettant à cette dernière de se positionner comme région-phare en Europe.

Objectifs :

- **Augmenter la mobilité :**
 - Simplification des formalités administratives (ex : procédures d'inscription)
 - Accès aux cours, aux bibliothèques, aux restaurants universitaires et autres services étudiants
 - Tarifs avantageux en collaboration avec les régions et les sociétés de transports en commun
- **Renforcer l'offre de formation au sein des universités partenaires :**
 - Nouveaux doubles diplômes ou diplômes conjoints
 - Coopérations transfrontalières avec une offre de cours coordonnée et une reconnaissance mutuelle des crédits
 - Séminaires transfrontaliers
- **Renforcer la recherche transfrontalière et la formation des doctorant(e)s :**
 - Mise en réseau des scientifiques
 - Mise à disposition d'équipements rares
 - Coopération étroite dans la formation des doctorant(e)s : capacités transversales, cotutelles de thèse internationales, etc.

Partenaires :

- Universität des Saarlandes (Land de Sarre, Allemagne)
- Université de Liège (Wallonie, Belgique)
- Université du Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)
- Université Paul Verlaine-Metz (Lorraine, France)
- Université de Nancy (Lorraine, France)
- Partenaires méthodologiques :
 - Technische Universität Kaiserslautern (Rhénanie Palatinat, Allemagne)
 - Universität Trier (Rhénanie Palatinat, Allemagne)



Programme européen (co-financement) : Interreg IVA - Grande Région

Coût total : 5 897 600 €

Subventions européennes : 2 948 800 €

Contact : Julie Corouge, Coordinatrice - Tél. +49 (0)681 302 2630 - julie.corouge@uni-gr.eu

Site Internet : <http://www.uni-gr.eu>

⁶ Déclaration commune des Ministres européens de l'Éducation réunis à Bologne le 19 juin 1999.

MONC – "Les mystères de la culture de notre voisin"

Frontière : France-Royaume-Uni - Caen, Portsmouth

Résumé :

Découvrir la culture du voisin dès le plus jeune âge stimule et renforce le sentiment d'appartenance à un territoire qui dépasse le cadre des frontières nationales.

Le projet franco-britannique "MONC" favorise l'apprentissage de la langue et de la culture du voisin dès l'école primaire. Il a organisé sur 3 ans des échanges scolaires entre 7 écoles primaires de Caen et 7 écoles primaires de Portsmouth. Les classes sont jumelées et entretiennent une correspondance régulière avec la classe partenaire.

Des activités autour de la connaissance de la langue et de la culture de l'autre sont mises en place. Chaque année, un séjour de deux semaines (une semaine à Caen et une semaine à Portsmouth) est organisé pour les classes sélectionnées par un jury franco-britannique en fonction de la qualité de leur travail. Parallèlement, les partenaires professionnels développent des contacts afin de mieux connaître leurs homologues de l'autre côté de la Manche, en vue de développer d'autres coopérations.

Partenaires :

- Commune de Caen
- Inspection Académique du Calvados
- Communauté d'Agglomération de Caen la mer;
- Mémorial de Caen
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Calvados
- Portsmouth City Council

Objectifs :

- Organisation d'une rencontre festive et d'une rencontre au Mémorial de Caen lors de la journée de la paix.
- Correspondances scolaires : conception d'un jeu coopératif par les enfants, création par les classes d'un carnet de voyage collectif ; rédaction d'histoires fictives et apprentissage de canons et de chants du pays voisins.
- Organisation de séjours linguistiques
- Mise en place d'échanges professionnels

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA - France (Manche)-Angleterre

Coût total : 1 509 662,43 €

Subventions européennes : 751 688,10 €

Contact : Duron Philippe - Esplanade Jean Marie Louvel - 14 000 Caen

Tél. +33 (0)2 31 30 41 89 - maire@ville-caen.fr

Site Internet : <http://www.interreg4a-manche.eu/>



SPORT, TOURISME

Les "Jeux de Genève"

Frontière : France-Suisse, Territoire du Grand Genève



En 2014, les "Jeux de Genève", projet fédérateur qui s'adresse en priorité aux jeunes et aux sportifs du territoire du "Grand Genève"⁷, se déroulent les 17 et 18 mai.

Exemplaire par sa volonté de favoriser un sentiment d'appartenance à une région transfrontalière, il met en avant une "Europe" vécue au quotidien.

Les Jeux de Genève ont vu le jour en 1940 pour permettre aux sportives et sportifs suisses de prendre part à des compétitions de niveau international, malgré la guerre. Douze éditions ont eu lieu jusqu'en 1951. Des athlètes d'exception ont eu l'occasion d'y prendre part, avec un public au rendez-vous.

L'évènement a été remis au goût du jour en 2012 par l'Association Genevoise des Sports avec le soutien du Canton de Genève, de la Ville de Genève et de l'Association des Communes Genevoises.

En 2014, pour la première fois, les Jeux de Genève s'ouvrent à l'ensemble de la région franco-valdo-genevoise avec des sites dans une dizaine de lieux dans tout le Grand Genève et de nouveaux partenaires institutionnels qui soutiennent la manifestation : District de Nyon, région Rhône-Alpes, conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, ARC Syndicat mixte et Grand Genève.

Les Jeux de Genève auront dorénavant lieu tous les deux ans et sont appelés à s'ancrer dans le calendrier de la région transfrontalière.

Objectifs : Les Jeux ont pour mission de rassembler, à travers le sport, la jeunesse du territoire transfrontalier dans une dynamique conviviale et positive. Ils font la promotion des valeurs du sport de tolérance, de fair-play et d'échange.

Activités du projet : Organisation de compétitions sportives pour 4000 jeunes sportifs du Grand Genève avec une programmation de 32 disciplines sur une dizaine de sites dans toute la région franco-valdo-genevoise.

Partenaires : Association Genevoise des sports, District de Nyon, Région Rhône-Alpes, Conseils Généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, ARC Syndicat mixte et Grand Genève

Coût : 400 000 francs suisses par manifestation pour l'ensemble des collectivités (330 000€).

Contact : Marie Bro - Responsable de la communication du Grand Genève
Tél. +33 (0)630 91 48 16 - marie.bro@grand-geneve.org

Site Internet : www.jeuxdegeneve.ch

⁷ Le Grand Genève s'étend sur 2000 km² à cheval entre les cantons de Genève et de Vaud, et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il regroupe près d'un million d'habitants.

"Chez mon fermier" : découvrir la richesse des terroirs transfrontaliers

Frontière : France-Suisse, Grand Genève



Depuis 2013, "Chez mon fermier" recense les producteurs locaux du Grand Genève, de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Au programme : produits de qualité et rapprochement entre producteurs et consommateurs.

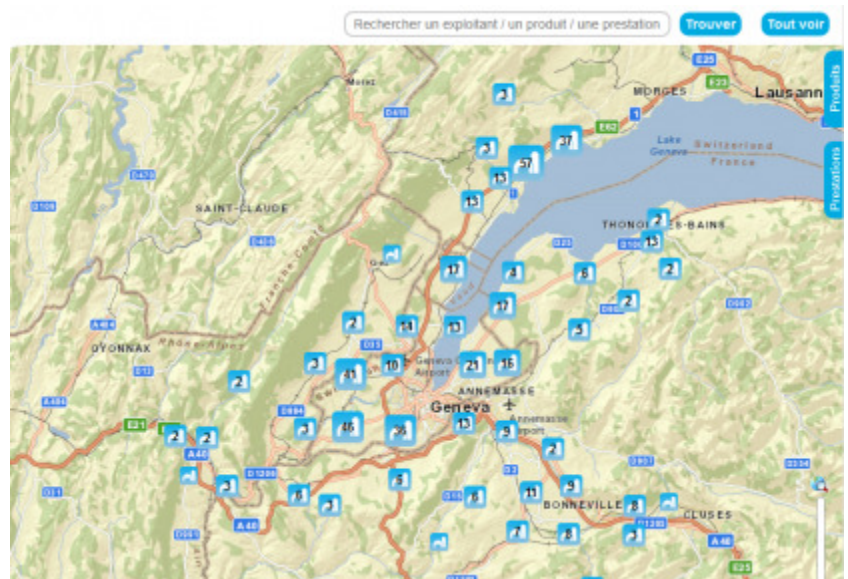
Accessible par Internet*, une carte interactive recense plus de 500 exploitations agricoles suisses et françaises, reflétant la diversité du territoire et la qualité du terroir : production viticole, viandes, poissons, charcuterie, produits laitiers, fruits, légumes, arbres et plantes... mais aussi prestations touristiques agricoles (fermes pédagogiques, hébergement à la ferme...). Le principe de l'outil : renforcer les liens entre producteurs et habitants du territoire, consommateurs potentiels, et stimuler l'approvisionnement direct ou en circuits courts.

Le but est de rapprocher l'offre de la demande et de créer des dynamiques touristiques ou de qualité alimentaire régionale à faible coûts écologique et à faible coût financier, en exploitant la position transfrontalière du territoire.

Objectifs :

- Donner la possibilité à tous les habitants du Grand Genève d'acheter des produits agricoles locaux ou de bénéficier de prestations proposées par les agriculteurs.
- Permettre aux agriculteurs d'être mieux connus des habitants et de mieux valoriser leurs produits et faire connaître leur métier.
- Travailler sur l'approvisionnement de cantines scolaires pour favoriser la qualité alimentaire en mettant en valeur les produits du territoire transfrontalier.

Activités : Application smartphone, cartographie interactive des exploitations, mise en relation des producteurs et des consommateurs, recherches par types de produits ou prestations, recherches par mots clés, zoom par communes, etc.



Partenaires : Grand Genève, Chambre d'agriculture de l'Ain, Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, Prométerre, Agrigenève, OPAGE (Office de promotion des produits agricoles de Genève), SITG (Système d'information du territoire à Genève).

Coût total : 130 000 CHF - 100 000 €

Contact : Marie Bro - Responsable de la communication du Grand Genève
Tél. +33 (0)630 91 48 16 - marie.bro@grand-geneve.org

***Site Internet :** www.grand-geneve.org/chezmonfermier

VisitEuroMetropolis

Frontière : France-Belgique, Eurométropole Lille-Kortrijk-Courtrai

Résumé :



Visiteureurometropolis est un site Internet qui a été créé dans le cadre du programme Interreg IVA France/Wallonie/Vlaanderen. Il met en valeur, via une plateforme commune, le patrimoine culturel et touristique transfrontalier de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

C'est le 1er site web qui rassemble l'offre touristique et de loisirs complémentaire à l'échelle de l'Eurométropole. Il permet aux touristes d'organiser un séjour dans l'Eurométropole : idées de parcours thématiques, offres d'hébergements, sites touristiques incontournables. L'Eurométropole constitue une destination originale où l'on parle français et néerlandais, où le territoire transfrontalier franco-belge se dévoile aux visiteurs à travers la réalité partagée d'une histoire, d'un vécu au-delà de

la frontière et de coopérations actives.

Les objectifs :

- Mettre en valeur le patrimoine touristique des 3 grandes villes de l'Eurométropole
- Mettre en réseau les acteurs pour attirer et retenir les touristes plus longtemps
- Faire coopérer les acteurs du tourisme (coopération et non compétition)

Partenaires :

- Intercommunale de développement économique (chef de file)
- Lille Métropole Communauté Urbaine
- Office du Tourisme de Lille
- Westtoer
- Toerisme Leiestreek
- Agence Transfrontalière de l'Eurométropole

Programme européen (co-financement) : Interreg IVA France / Wallonie / Vlaanderen

Coût total : 1 352 413 €

Subventions européennes : 682 663 €



Contact :

Agence Transfrontalière de l'Eurométropole
F-8500 Kortrijk
Tél. +32 (0)56.23.11.04
francois.goarin@eurometropolis.eu

Site Internet :

<http://www.visiteurometropolis.eu>